

Appel à candidature

Irrésistible
Fraternité



Appel à candidature pour une résidence
de recherche et création
« Design d'espace & architecture & urbanité »
2025 / 2026

Irrésistible Fraternité - IF Limoges.

« Face aux mensonges, aux illusions, aux hystéries collectives,
formons des oasis de fraternité »
Edgar Morin

Porteur du projet :

IF est un lieu dédié à la jeune création, l'art contemporain et au design à Limoges inauguré en mai 2016. Il accueille entre autre résident un collectif de designers, plasticiens et artisans d'art (membres de l'association .748) qui travaillent sur place. Ses locaux se prêtent à différentes manifestations. IF développe ainsi sa propre programmation culturelle et citoyenne.

Conçu comme un espace de vie et de passage, IF aborde la création comme une manière d'habiter le monde, aujourd'hui plus incertain, plus complexe, qu'hier et devant se nourrir de moyens plus frugaux et partagés. IF veut conduire, en réinterrogeant le territoire, son patrimoine, ses savoir-faire et ses acteurs, des réflexions sur la conduite de l'art dans des espaces nouveaux ou revendiqué comme nouveaux. Se faisant, IF entend s'agréger des compétences extérieures le temps d'une résidence sur le champ du design d'espace et de l'architecture.

IF fait le pari d'offrir des temps de recherche pour imaginer et réfléchir sur les notions d'espace, d'agencement urbain et/ou de paysages en lien avec le réseau régional d'art contemporain de région Nouvelle-Aquitaine, ASTRE.

Descriptions des locaux :

Situé dans une ancienne Fraternité franciscaine, dans le centre historique de la cathédrale de Limoges, les locaux comportent quatre ateliers occupés par des designers, sérigraphes, plasticiens et des créateurs gravitant dans le champ de l'art et de l'artisanat d'art. Cet ensemble dispose également d'une salle d'exposition et d'une salle dédiée à l'accueil de manifestations diverses (médiations, concerts, projections, conférences...) pour une jauge de 80 personnes environ. IF dispose également d'un grand jardin clos et d'un studio indépendant équipé et de trois chambres d'hôte dédiés à l'hébergement d'artiste.

IF s'apparente à ces nouveaux espaces collectifs que sont les tiers-lieux - espaces hybrides entre la « maison » et le « travail » porteurs - dans leurs formes comme dans leurs modalités de fonctionnement - d'innovation sociale, créateur de valeur ajoutée collective.

Projet de résidence :

À l'ère des grandes transitions (démographique, urbaine, écologique, énergétique, industrielle...) elle prend appui sur les besoins exprimés de mieux explorer les problématiques qui font débat (centre, périphérie, frontière, mobilité, circulation, exclusion, inclusion, paysage, friche, habitat, relief, objets spatiaux, ornement, identité, désertification...). La résidence vient compléter les propositions du territoire dans les disciplines « architecture et urbanisme ». Cette résidence s'insère dans un cadre d'utilisation des savoir-faire patrimoniaux (arts du feu, bois, cuir, arts tissés, pierre...) tout en faisant le lien avec les nouvelles technologies, supports de nouveaux usages.

Cette proposition est principalement ouverte aux plasticiens, designers et/ou aux architectes qui souhaitent prendre ce temps spécifique pour questionner leur pratique et le « milieu » formé ou déformé de nos réalités.

Thème de la résidence :

Sans vouloir encadrer excessivement cette résidence, nous souhaitons pour autant qu'elle s'inscrive dans une réflexion globale sur la thématique de la fraternité. En effet, le lieu l'Irrésistible fraternité fêtera à l'été 2026 le dixième anniversaire de son ouverture. Dix année d'activité qui marque un temps symbolique pour les habitants de l'IF : ceux et celles qui y travaillent ou y ont travaillé et pour le public qui le fréquente. La résidence devra s'inspirer de cette valeur centrale de la fraternité, socle de base de l'humanité.

Déroulement de la résidence :

Date /présence sur les lieux : Le/la candidat(e) retenu(e) disposera d'un temps de travail de 4 semaines entre le 1er mars 2026 et le 15 juillet 2026 pour mener à bien cette résidence.

La présence sur place : les modalités de présence seront abordées de façon souple de manière à tenir compte des contraintes et d'autres engagements éventuels du résident ou de la résidente. Elles feront l'objet d'une définition et d'une contractualisation entre le/la candidate retenue, les associations IF et 748.

Atelier : Un espace atelier sera mis à disposition. Il/elle pourra bénéficier des espaces communs.

Aucun matériel informatique n'est mis à disposition. Une convention spécifique sera établie pour la mise à disposition et la location d'outil.

Bourse & hébergement :

Une bourse de résidence de 2.000 euros TTC lui sera versée en deux temps, 1.000 euros au début de la résidence et 1.000 euros à la fin de la résidence.

En complément de la bourse de résidence, une aide pour l'achat de matériel spécifique dans la cadre de la réalisation de l'œuvre commandée, à hauteur de 1000 euros maximum, est prévue.

IF fournit un hébergement (chambre ou studio équipé) le temps de la résidence. De même, un espace de travail est mis à disposition, côté ateliers 748.

Un défraiement sur une base d'un aller-et-retour en train ou en voiture sera pris en charge pour rejoindre et quitter la résidence. Les autres frais restant à la charge du/de la résident/e.

Les moyens humains :

Une assistance et une aide à la production peuvent être envisagées en fonction du projet accueilli.

Dans une volonté de s'ancrer dans des partenariats locaux, IF et 748 s'engagent à mettre le/la résident/e en lien avec leurs réseaux et faciliter la conduite de sa démarche créative.

Valorisation :

A l'issue du temps de résidence, une valorisation sera à définir avec l'artiste. Elle pourra prendre la forme d'une intervention auprès du grand public, des scolaires, des professionnels...

Au-delà de la mise à l'épreuve d'une démarche et d'un protocole de création propre à la personne en résidence, il s'agit d'organiser la médiatisation des travaux issus de cette résidence via un support qui peut être une exposition, une performance, une restitution écrite, etc.

Une captation vidéo sera également réalisée par un membre de l'association IF, pour rendre compte de l'action artistique du/de la résident/e.

Déroulement de la sélection :

Candidature : Le dossier de candidature contenant les éléments suivants est à envoyer par email uniquement à l'adresse suivante **contact@i-f.fr** au sein d'un seul et même PDF intitulé au format suivant nom et prénom du candidat (exemple JaneBirkin) et dont la taille doit être inférieure à 10 Mo.
La date de limite de réception est fixée au 15 décembre 2025.

- Un CV
- Une lettre de motivation pour mieux imaginer ce que sera le projet de résidence.
- Un portfolio comprenant notamment des images de projets déjà réalisés ou en cours en lien avec l'appel à résidence.

Les dossiers incomplets ou non conformes ne seront pas étudiés.

Critères de sélection :

- La qualité du parcours artistique ou professionnel.
- L'exigence et l'originalité de la démarche artistique ou professionnelle,
- Les motivations qui animent la candidature proposée.

La réponse sera transmise aux candidats par email avant le 1er février 2026.

Si vous avez une question sur le projet, merci de nous contacter à l'adresse susmentionnée.

Membres du jury :

- Trois représentants issus de .748 et IF
- Un représentant de l'ENSAD de Limoges
- Un représentant de la DRAC Nouvelle Aquitaine
- Un membre du réseau ASTRE
- Un représentant des anciens lauréat.e.s de la résidence

Le cadre juridique :

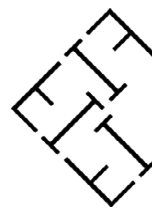
Au terme de la sélection, un contrat/convention sera élaboré et signé afin de préciser les conditions (calendrier, outils, engagements, droits d'exploitation, de présentation et de reproduction, évaluation et bilan de la résidence...).

Pilotage de l'action :

Administration : Julie Chupin,
présidente de l'association IF

Direction artistique : IF + 748

Irresistible
Fraternité



8 rue Charles Gide
87000 LIMOGES

www.i-f.fr

